

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 18-475-1936 restitution

n° 18-475-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 juin 1936

Numéro JO

n° 475 du 30/06/1936

Date du numéro

30 juin 1936

TEXTE INTÉGRAL

IL est fait restitution au sieur Salem Abdallah Moutti de la somme de sieur cent vingt-quat re francs soixante centimes (924 francs 60 centimes) représentant le trop perçu des droits d'enregistrement sur un marché de denrées alimentaires passé le 22 novembre 1934 entre lui et la céolonie.